# 1.9 • Programmation architecturale et technique : - A/ Etudes préalables,



# B/ Programmation (A+B),

# C/ Assistance commission technique concours (A+B+C) - D/ Suivi adéquation programme – projet (A+B+C+D)

## Objectif des missions

La programmation architecturale et technique est la définition du cadre et des conditions de réalisation du projet auprès du Maître d’Ouvrage. Elle se situe à l’interface entre la maîtrise d’ouvrage et la maîtrise d’œuvre.

Elle a pour objet spécifique la maîtrise de la commande de bâtiment et de ses équipements pour le compte de la maîtrise d'ouvrage.

Elle instruit les dimensions qualitatives et quantitatives des fonctions et des usages, et vise à maîtriser la complexité du projet architectural en considérant simultanément ses aspects stratégiques, économiques et sociaux, environnementaux, techniques et réglementaires.

La programmation architecturale et technique se présente dès lors comme une démarche collaborative, à la fois stratégique et opérationnelle, articulant les sphères politiques, techniques et citoyennes, en intégrant à différents niveaux les modalités de concertation avec les utilisateurs.

Si les missions concernent des interventions de programmation en principal dans le domaine de l’architecture, s’y rapportent aussi les espaces publics environnants. Elles excluent les études traitant du projet urbain.

Les qualifications ou certifications OPQTECC recouvrent 4 domaines :

A : Etudes préalables ~~-~~ Faisabilité - Préprogramme

B : Programme

C : Assistance commission technique de concours

D : Adéquation programme / projet en phase post concours – suivi de projet en phase avant-projet

## Capacités du postulant à la qualification /certification OPQTECC et livrables correspondants contrôlés par l’instructeur /examinateur

**Nombre de dossiers d’études**: 2 opérations (pour un qualifié) et 3 opérations (pour un certifié) distinctes au minimum (une 3ème opération facultative) dont l’une au moins est menée en phase C et ou D (voir ci-dessous)

Domaines à couvrir suivant 3 options : (AB), (ABC), (ABCD)

**Livrables**: Pièces à fournir dans les dossiers d’étude.

Des éléments d’appréciation sont précisés dans chaque domaine. La description des pièces est indicative ; chaque domaine doit obligatoirement être renseigné par des pièces.

Contenu de la note de synthèse (1 ou 2 pages) :

* La commande signée : Nom du maître d’ouvrage ou donneur d’ordre et nom de l’opération ; préciser s’il s’agit d’une commande publique ou privée
* Le prestataire contractant : préciser
  + la configuration de l’équipe contractante, la place du postulant (mandataire, cotraitant, sous-traitant…) ou le rôle du postulant au sein de cette équipe,
  + la ou les mission(s) confiée(s) au postulant
* Les coordonnées d’une personne joignable par l’OPQTECC qui pourra rendre compte de la qualité de la mission effectuée par le postulant (maître d’ouvrage ou donneur d’ordre supervisant la mission confiée au postulant).
* La date de commencement et la durée des études.
* L’objet de la mission et la synthèse de son déroulement, le contexte de l’opération. Les enjeux des études et la démarche mise en œuvre.
* Des précisions éventuelles à propos des livrables : Certains documents fournis peuvent être issus de consultants spécialisés autre que le postulant, celui-ci rendra compte alors de son appropriation de ces éléments dans le cadre de sa mission.

## Contrats signés (qualification) ou attestation d’employeur (certification) relatifs aux dossiers présentés en cours ou achevées depuis moins de 6 ans.

## Cadre à compléter

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM du postulant : ……………………………………… | | Date de la demande initiale : ……… | 1.9  🞎 (AB)  🞎 ou (ABC)  🞎 ou (ABCD)  (cocher l’option demandée) |
| CAPACITES  DOMAINES A COUVRIR | LIVRABLES | Indiquer dans chaque colonne les repères et numéros des pièces fournies  Cocher dans les colonnes les pièces fournies pour chaque projet présenté (livrables) | Observations  et validation OPQTECC |
|  |  |  |  |
| Note de synthèse | Présentation de l’opération :  1 ou 2 pages A4 |  | Obligatoire dans 2 dossiers d’études pour un qualifié et sur 3 dossiers d’études pour un certifié |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A• Etudes Préalables – Faisabilité - Préprogramme | | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire dans 2 dossiers d’études pour un qualifié et sur 3 dossiers d’études pour un certifié |
| PHASE ETUDE | ETAPE / CONTENU DOCUMENT |  |  |  |  |  |
| Etudes Préalables – Recueil des données  A1 - Organisation des études et mise au point méthodologique  A2 - Recueil et analyse critique de données de base  A3 - Analyse des besoins et des demandes, organisation et animation de la concertation  A4 - Bilans fonctionnels, qualitatifs, quantitatifs et techniques  A5 - Analyse de sites et de contextes urbains, contraintes et hypothèses d’implantation | • Etudes préalables et note de synthèse  Dito  • Définition des objectifs / Relevés d’entretiens  • Diagnostic fonctionnel  • Analyse de sites, contextes urbains, environnement, patrimoine, bâti existant |  |  |  |  |  |
| Pré-programme  A6 - Définition de concepts, thèmes, objectifs  A7 - Cadrage des surfaces, analyse des options, des contraintes  A8 - Fonctionnalité générale et détaillée | • Activités, locaux, dimensionnements /  Tableaux de surfaces  • Schémas d’organisations fonctionnelles  • Compte–rendus de réunions intermédiaires –accompagnement des arbitrages |  |  |  |  |  |
| Faisabilité  A9 - Faisabilités ; scénarios d’organisation, implantation, distribution spatiale (site/bâtiment)  A10 - Mise en jeu d'hypothèses, techniques, environnementales, enveloppe financière, calendrier, phasage chantier…. | • Schémas de scénarios argumentés  Tableaux d’analyses comparatives, outils d’arbitrage pour le maitre d’ouvrage |  |  |  |  |  |
| Pré-programme définitif  A11 - Aide à la décision et arbitrages, préprogramme définitif | • Document préprogramme définitif / Note de synthèse du scénario validé |  |  |  |  | A11 : obligatoire sur études 1,2 pour un qualifié et 1,2,3 pour un certifié |
| B • Programme | | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire dans 2 dossiers d’études pour un qualifié et sur 3 dossiers d’études pour un certifié |
| B1 - Programme général  • objectifs généraux et enjeux de l’opération  • publics / usagers ; effectifs utilisateurs  • définition des activités, leurs caractéristiques : fonctionnement, flux, locaux, dimensionnements, exigences principales  B2 - Programmes détaillés : fonctionnel, technique et environnemental  B3 - Programmes spécifiques : Space-planning, mobilier, équipements spécialisés, signalétique… | Document programme général et détaillé complet ;  Eléments techniques généraux et fiches techniques par locaux  Programmes spécifiques détaillés le cas échéant |  |  |  |  | B1 : obligatoire  B2 : obligatoire  B3 : Facultatif |
| C • Adéquation programme /projet en phase concours – commission technique de concours | | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire sur 1 étude |
| C1 - Adéquation programme / projet en phase concours (niveau esquisse) /hors analyse économique  C2 - Réalisation du document de synthèse d’une commission technique de concours destinée à un jury de concours, réunissant/synthétisant les analyses des divers partenaires de la commission technique  C3 - Synthèse des recommandations de la CT en vue de la mise au point de l’esquisse dans le cadre de la négociation du contrat de MŒ. Assistance à la mise au point de l’Esquisse | Documents finalisés avec analyses comparées des projets  - Analyse détaillée  - document de synthèse de la commission technique    • Synthèse des recommandations de la CT en vue de la mise au point de l’esquisse dans le cadre de la négociation du contrat de MŒ. |  |  |  |  |  |
| D • Adéquation programme /projet en phase post concours – suivi de projet en phase avant-projet | | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire sur 1 étude parmi les 3 ou 4 études |
| Esquisse :  D1 - Synthèse des recommandations en vue de la mise au point de l’esquisse dans le cadre de la négociation du contrat de MŒ. Assistance à la mise au point de l’Esquisse | • Synthèse des recommandations en vue de la mise au point de l’esquisse dans le cadre de la négociation du contrat de MŒ. |  |  |  |  |  |
| APS :  D**2** - Assistance à l’élaboration de l’APS pendant la phase. : analyse du projet,  D3 - Analyse du rendu de l’APS  D4 - Assistance à la validation de l’APS  APD :  Dito phase APS et phases ultérieures éventuellement | Eléments d’appréciation à titre indicatif :  • Compte-rendus (2 ou plus) de réunions d’échanges pendant la phase d’élaboration de l’avant-projet : réunions thématiques ou transversales.  Note de synthèse sur les évolutions du programme selon le projet  • Analyse de l’adéquation programme/avant-projet (thèmes fonctionnalité, surfaces, partis techniques) avec réserves, demandes complémentaires.  • Compte-rendu de réunion de validation avec définition des réserves.  • Document de mise à jour du programme le cas échéant  • Note de suivi des évolutions du projet  • Définition et/ou compléments de programme. |  |  |  |  |  |